



AVIS D'APPEL A CANDIDATURE

I - AVIS DE VACANCES DE POSTES

L'Ecole Inter-Etats des Douanes de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (EIED/CEMAC) porte à la connaissance des Etats membres de la CEMAC la vacance du poste de Chef de Service de la Surveillance Générale au titre de l'année 2021.

Ce poste est ouvert exclusivement aux ressortissants des Etats du Cameroun, du Congo et du Gabon conformément au principe de l'équilibre entre ressortissants contenu dans les dispositions de l'article 20 alinéa 1 du Règlement N° 03/09-UEAC-007-CM-20 du 11 décembre 2009.

Aux fins de pourvoir audit poste, l'Ecole Inter-Etats des Douanes procède au recrutement sur concours tel que défini par les dispositions des Articles 21, 22 et 23 du Règlement N° 03/09-UEAC-CM-007-20 du 11 décembre 2009 portant Statuts des Fonctionnaires de la Communauté.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires sur l'Ecole Inter-Etats des Douanes sur son site www.eied-cemac.org

II - NATURE, SPECIFICITE ET CATEGORIE DU POSTE

Le Chef de Service de la Surveillance Général est particulièrement chargé de l'ordre et de la discipline au sein de l'établissement.

A ce titre :

- Il tient à jour le registre des heures de vacation ;
- il veille à la ponctualité des professeurs et des stagiaires.
- il assiste au Conseil de discipline des stagiaires ;
- il surveille les évaluations et rend compte au Directeur de la Formation ;
- il veille à l'application stricte du Règlement Intérieur des stagiaires ;
- il intervient dans la formation en matière de sécurité (sécurité routière des agents et des usagers).

III – QUALIFICATIONS

Le Service de la Surveillance Générale est assuré par un Cadre ressortissant d'une des Administrations douanières des Etats de la CEMAC, ayant au moins le grade d'inspecteur des douanes et d'une formation ou d'une expérience en commandement des Agents.

Il doit en outre :

- Avoir un diplôme d'inspecteur des Douanes de niveau BAC + 5 au moins et justifié d'une expérience professionnelle d'au moins cinq (5) ans dans cette catégorie ;
- Avoir suivi une formation des Formateurs en discipline militaire et douanière ;
- Maîtriser l'outil informatique (Word, Excel, PowerPoint,)
- Ecrire et parler parfaitement le français. La maîtrise de l'anglais, et espagnol pouvant être un atout supplémentaire.
- Être âgé de cinquante (50) ans au plus au 31 décembre 2020 pour les candidats externes aux Institutions, Institutions Spécialisées et Organes de la Communauté ;
- Être de bonne moralité et jouir de ses droits civiques ;
- Avoir une bonne santé et une aptitude physique satisfaisante ;
- Être présenté par l'Administration Douanière de son Etat.

IV - Pièces à fournir

Le candidat au recrutement doit fournir les pièces suivantes :

- Une demande manuscrite adressée au Directeur Général de l'Ecole Inter-Etats des Douanes de la CEMAC ;
- Un curriculum-vitae ;
- Une copie certifiée et authentifiée conforme des diplômes universitaires et professionnels ;
- Une copie certifiée d'Attestations ou de Certificats de formation des Formateurs délivrés par une Institution de formation reconnue ;
- Une copie légalisée d'acte de naissance pour les externes ;
- Une attestation de présence effective au poste dans son administration d'origine pour les candidats externes ;
- Un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois pour les candidats externes;
- Un certificat de nationalité ou un acte équivalent pour les candidats externes ;
- Un certificat médical datant de moins de trois (3) mois
- Une autorisation de candidature signée par le Directeur Général des Douanes de son Etat.

V / REMUNERATION

La rémunération du Chef de Service est conforme avec les dispositions de la CEMAC en la matière.

VI – DEPOT DE CANDIDATURES

Les dossiers de candidatures doivent être adressés à Monsieur le Directeur Général de l'Ecole Inter-Etats des Douanes de la CEMAC, ou par Email : contact@eied-cemac.org , par les Administrations Douanières des Etats au plus tard le 10 août 2020.

N.B : Le candidat retenu sera soumis à un contrôle médical par le médecin traitant de l'Ecole ou d'un autre médecin que l'Ecole aura désigné à cet effet et à une période de stage de deux (02) mois.

Le recrutement au poste n'est définitif qu'à l'issue des résultats satisfaisants du contrôle médical et du stage.

Fait à Djibloho, le **12 JUN 2020**

Le Directeur Général,



Pelayo OWONO NDONG ABANG